

Chiffres clés 2014

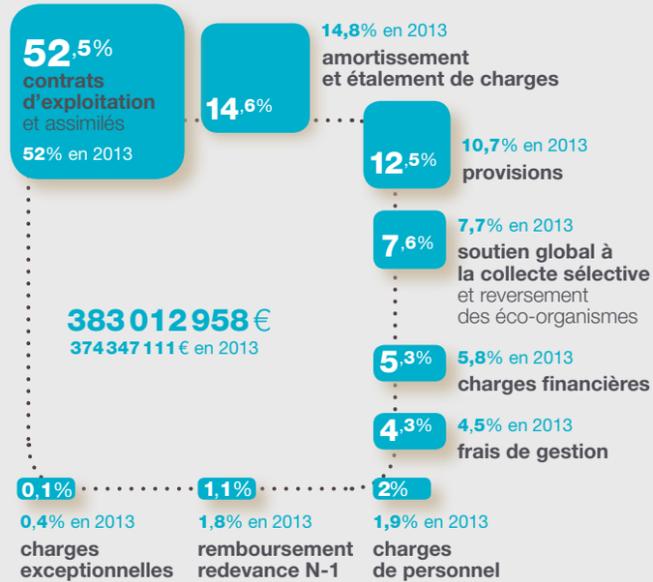
Données issues du compte administratif 2014

FONCTIONNEMENT

Recettes

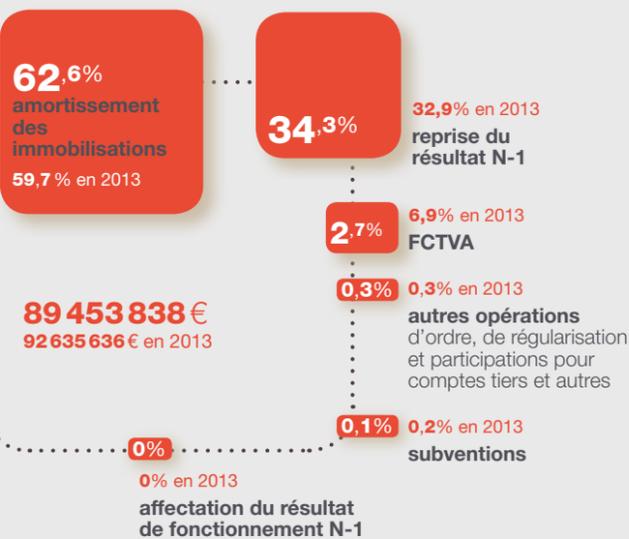


Dépenses

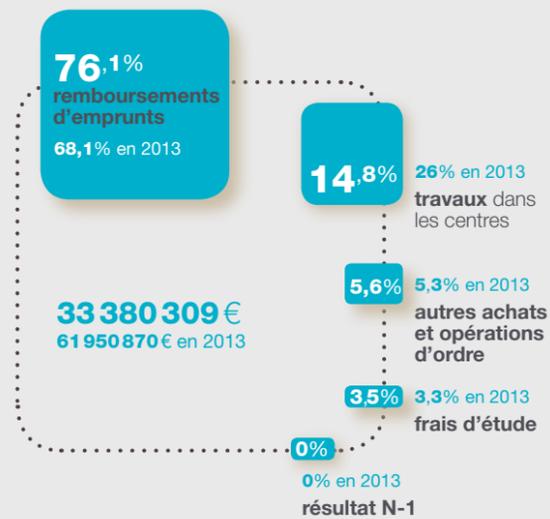


INVESTISSEMENT

Recettes



Dépenses



LE SYCTOM AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DE SON TERRITOIRE

Le Syctom traite et valorise les déchets ménagers du territoire le plus peuplé et le plus dense de France. Pour remplir cette mission de service public, il travaille en lien étroit avec les collectivités en charge de la collecte et l'ensemble des partenaires locaux. Une démarche collective qui préfigure l'avenir de la filière déchets à l'échelle de la future Métropole du Grand Paris.

L'OUTIL INDUSTRIEL DU SYCTOM

Pour répondre au plus juste aux quantités et types de déchets produits sur le territoire, le Syctom dispose d'un parc industriel performant, en évolution constante. Amélioration des process, intégration des dernières technologies, adaptation des capacités. Tout est mis en oeuvre pour augmenter la valorisation des déchets et limiter le recours à l'enfouissement.



BILAN DE L'ACTIVITÉ 2014



Le Syctom assure quotidiennement, depuis plus de 30 ans, le service public du traitement des déchets ménagers de 6 millions d'habitants de l'agglomération centrale parisienne.

Chaque année, près de 2,1 millions de tonnes de déchets entrent dans les équipements publics du Syctom, maître d'ouvrage; cette organisation n'a pas d'équivalent en Europe, avec des capacités de valorisation énergétique cumulées de 250 tonnes/heure, productrices d'énergie renouvelable sous forme de vapeur destinée aux réseaux

de chauffage urbain de Paris et de la proche banlieue, mais aussi d'électricité pour les besoins du traitement.

De ce territoire urbain dense, le Syctom tire sa force, puisqu'il permet aux collectivités publiques adhérentes de bénéficier d'une vitrine technologique et d'un outil industriel ultra performant, aux leviers et moyens financiers conséquents. Mais aussi sa faiblesse, avec une densité urbaine parmi les plus élevées du monde, une disponibilité foncière rare, une typologie d'habitat qui freine le développement de logiques performantes de collectes, notamment sur les emballages ou les biodéchets.

Sur cette zone urbaine dense, les équipements publics de traitement demeurent encore en capacité insuffisante. Conséquence directe: près de 10% des déchets produits sur le territoire du Syctom sont enfouis. Pour inverser cette tendance, le Syctom est à l'initiative d'une stratégie métropolitaine innovante, tant sur le plan de la gouvernance que des moyens techniques à mettre en oeuvre. Ce nouveau marqueur doit favoriser le rassemblement de tous les acteurs publics du territoire pour répondre plus efficacement à la problématique posée par la gestion de tous les déchets, dans leur globalité, qu'ils soient produits par les ménages ou les activités économiques, qu'ils soient solides ou liquides.

Partant du constat que la totalité des capacités publiques de traitement régionales sont plutôt bien dimensionnées, et doivent être confortées là où c'est possible, la mise en réseau des équipements dédiés est pertinente au-delà des frontières administratives de chaque syndicat. La réflexion doit porter sur la mutualisation de toutes les infrastructures existantes, adossée à des logistiques de transport performantes et durables. L'objectif est d'aboutir à un développement commun et partagé, de créer les pôles énergétiques utiles à la Ville de demain.

À l'instar des toutes les grandes métropoles mondiales, le Syctom contribuera ainsi à la réussite de cette «trajectoire zéro déchet», par l'arrêt de l'enfouissement des déchets valorisables. Pour cela, il faut garantir des apports quantitatifs et qualitatifs à chacune des filières de traitement spécialisées, développer les réseaux de chaleur locaux alimentés en énergie renouvelable et de récupération, ce qui conduira à limiter la mise en décharge aux déchets inertes.

Pour conclure, tous les sujets traitant de cette future gouvernance et de la mutualisation des moyens seront abordés lors des premières Assises métropolitaines des déchets, organisées par le Syctom le 2 juillet 2015 au matin à la Maison de la Chimie.

HERVÉ MARSEILLE
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Meudon
Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

+3,7%

Progression de la collecte sélective entre 2013 et 2014

-23%

d'ordures ménagères enfouies entre 2013 et 2014

+7 000 t

de capacité d'exploitation pour le centre de tri à Sevran

1,3 M€

de soutien total aux actions menées sur le territoire en 2014 (Territoires à Fort Potentiel + plan Métropole Prévention Déchets)

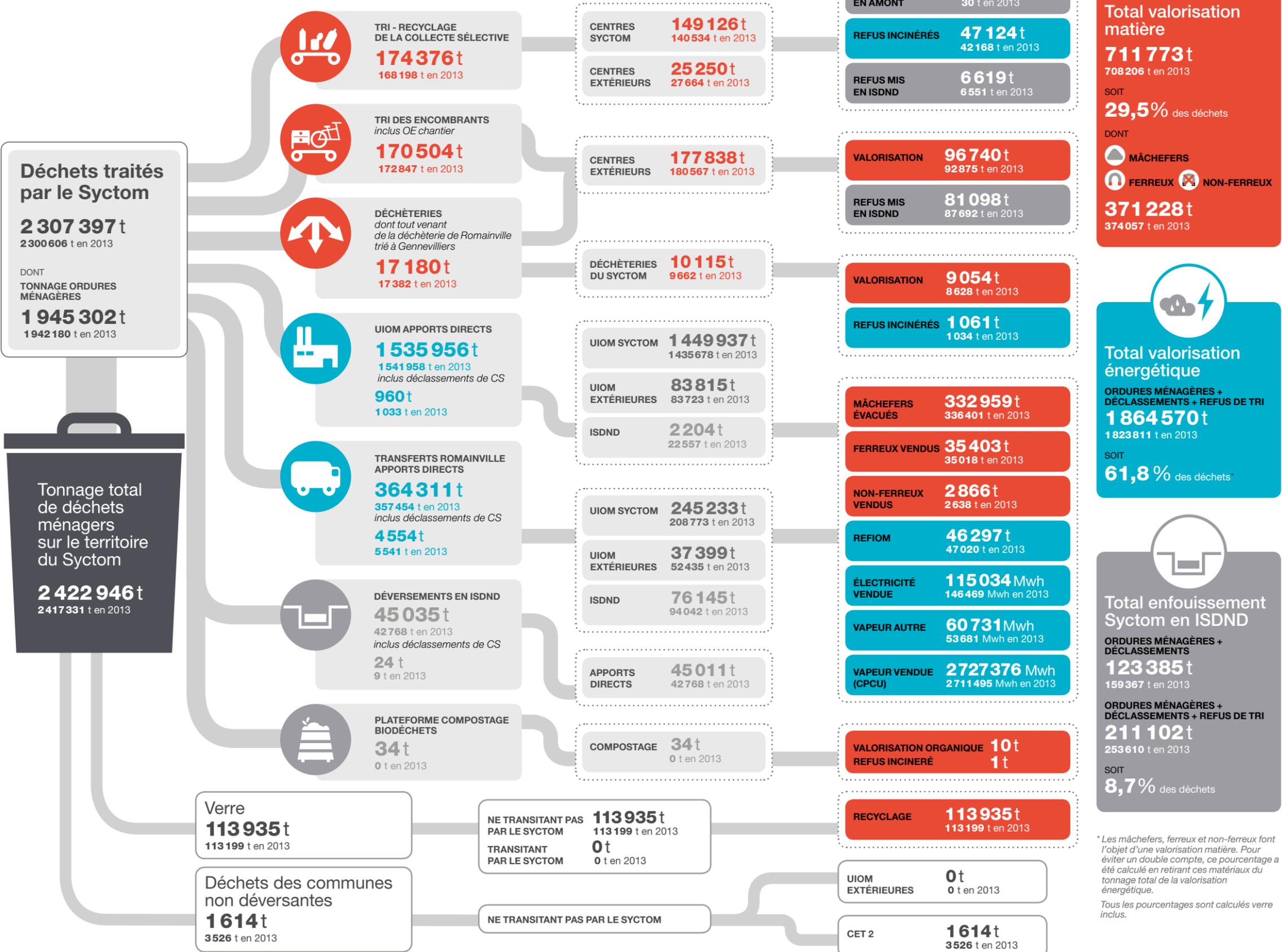
7

grands syndicats du territoire (dont le Syctom) s'associent en 2014 pour mettre en commun leur expertise dans les domaines de l'eau, l'énergie, les déchets

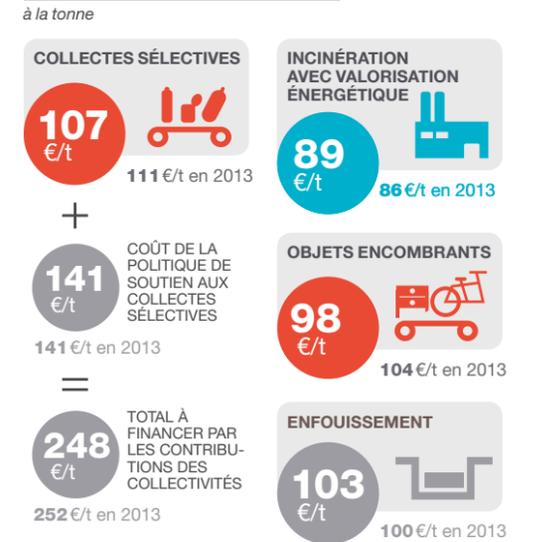
32 500

nombre de foyers pratiquant le compostage domestique grâce au dispositif «50 000 composteurs»

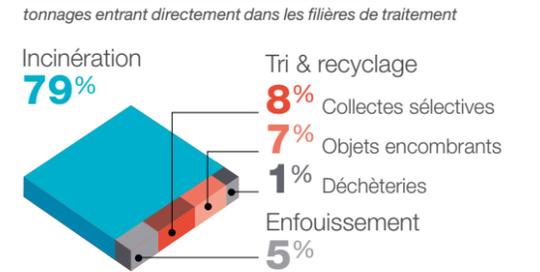
Répartition des tonnages dans les différents centres de traitement en 2014



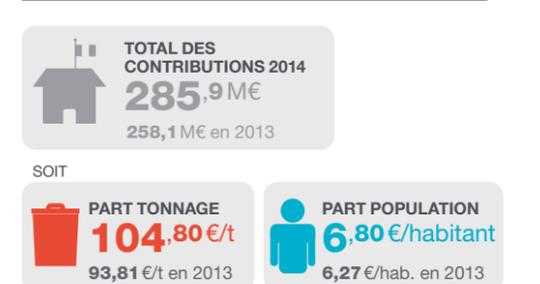
COÛT DU TRAITEMENT



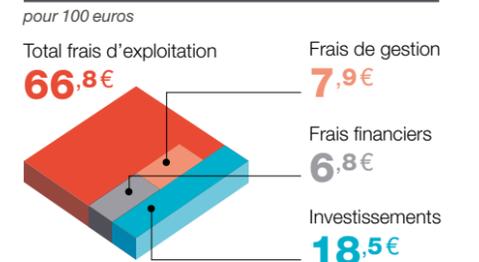
RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MODES DE TRAITEMENT



CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS



UTILISATION DE LA REDEVANCE



* Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique.
 Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.